

# FEUILLE DE ROUTE

---

## PHY SN2 – Électricité et magnétisme Session Automne 2025

---



Collège de  
**Maisonneuve**

### Coordonnées du professeur :

Professeur : Benjamin Tardif  
Bureau : D-5624  
E-mail : [btardif@cmaisonneuve.qc.ca](mailto:btardif@cmaisonneuve.qc.ca) (aussi disponible par TEAMS ou par MIO)  
Page Web : <https://physique.cmaisonneuve.qc.ca/btardif>

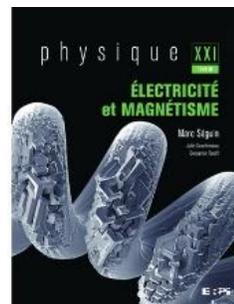
### Matériel à acheter :

Livre de physique NYB

- Version imprimée disponible à la COOP :  
**Physique XXI : tome B : Électricité et magnétisme**  
Marc Séguin, ERPI, 2010

OU

- Version numérique :  
<https://www.erpi.com>  
(et recherchez « Électricité et magnétisme »)



### Barème d'évaluation :

- Laboratoires : 20 % →
  - 2 % Devoir sur les incertitudes
  - 3 % Introduction aux circuits
  - 2 % Lois de Kirchhoff
  - 5 % Examen de laboratoires
  - 5 % Décharge d'un condensateur
  - 3 % Champ magnétique
- Examen 1 : 21 % (2h) chapitre 3 + début chapitre 1
- Examen 2 : 24 % (2h) fin chapitre 1 + chapitre 2 + début chapitre 4
- Examen Final : 35 % (3h) chapitres 1 à 5

## Calendrier exact des activités : disponible sur ma page web



Le calendrier exact des activités est disponible sur ma page web :

<https://physique.cmaisonneuve.qc.ca/btardif>

On y retrouve : ordre des sections théoriques abordées dans le cours, dates de remise des travaux, date des examens, etc.

## Disponibilités virtuelles sur Teams



Je serai disponible « en tout temps » sur Teams (pour tchatter, discuter/converser par vidéo, échanger des fichiers, etc.)

Rappel : Pour vous connecter à une application Office 365, utilisez votre code d'utilisateur (« e » suivi du numéro d'étudiant) suivi de « @cmaisonneuve.qc.ca » (par exemple, « e1234567@cmaisonneuve.qc.ca »).

Votre mot de passe par défaut, si vous êtes un nouvel étudiant, est votre date de naissance au format **AAMMJJ** : les deux derniers chiffres de l'année de naissance, le mois et le jour. »

## Centre d'aide en Physique (Apogée)

En plus de mes disponibilités, vous avez la possibilité d'obtenir de l'aide par un(e) professeur(e) du département de physique au centre d'aide.

Voici le lien pour retrouver l'horaire et les coordonnées du centre d'aide en physique ainsi que trouver d'autres ressources d'aide :

<https://cmaisonneuveqcca.sharepoint.com/sites/AidePhysique>

## Guide d'indices séquentiel en ligne



Un guide d'indices et de résultats intermédiaires pour tous les exercices du livre Physique XXI : tome B est disponible à l'adresse suivante :

[https://s3.amazonaws.com/monlab-docs/seguin\\_physique\\_xxi\\_tomeb/gisel/B/B.htm](https://s3.amazonaws.com/monlab-docs/seguin_physique_xxi_tomeb/gisel/B/B.htm)

## Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

La politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) est disponible à l'adresse suivante :

<https://physique.cmaisonneuve.qc.ca/PIEA.pdf>

## Politique départementale d'évaluation des apprentissages

La politique départementale d'évaluation des apprentissages (PDEA) est disponible à l'adresse suivante :

<https://physique.cmaisonneuve.qc.ca/PDEA-Physique.pdf>

## Politique sur le plagiat et la fraude

Les règles complètes concernant la fraude et le plagiat, incluant les sanctions, sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.cmaisonneuve.qc.ca/plagiat>

## Politique pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel



### POLITIQUE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Pour consulter la politique, porter plainte,  
recevoir de l'aide ou de l'accompagnement :

- [www.cmaisonneuve.qc.ca/soutien-violence-sexuelle](http://www.cmaisonneuve.qc.ca/soutien-violence-sexuelle)
- [violencesexuelle@cmaisonneuve.qc.ca](mailto:violencesexuelle@cmaisonneuve.qc.ca)
- Local D-3608D

## RÉSUMÉ DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

(voir le plan de cours complet pour plus de détails)

### • Remise des travaux

Les travaux doivent être remis dans le délai prescrit par le professeur. Dans le cas des retards, ceux-ci seront pénalisés à hauteur de **10 % par jour (ouvrable) de retard**. Les travaux en retard ne sont plus acceptés après la remise des corrigés.

### • Politique d'absence à un examen ou un laboratoire

Les absences non motivées à un contrôle ou à une séance de laboratoire entraînent pour l'étudiant la note zéro. Une absence à un contrôle ou à une séance de laboratoire doit être justifiée par l'étudiant auprès de son professeur et les raisons de son absence doivent être acceptées par le coordonnateur du département. C'est le professeur qui décide, s'il y a lieu, de la date du report du contrôle ou du laboratoire.

Les motifs suivants sont reconnus par le département et peuvent permettre un report de l'évaluation lorsque justifiés auprès du professeur ou de la professeure concernée :

1. MALADIE
2. DÉCÈS (famille immédiate) : un avis nécrologique officiel
3. SPORTS ÉTUDES : document officiel reconnu d'une fédération sportive
4. CONVOCATION EN COUR : document officiel précisant la date de comparution

Dans le cas d'une absence motivée, voici donc la procédure à suivre :

1. Avertissez votre professeur de votre absence le plus tôt possible (au plus tard le jour même de l'évaluation).
2. À votre retour au collège, vous devrez remplir et remettre à votre professeur un formulaire de **demande de report d'examen**, disponible au bureau de la coordination du département de physique (local : D-5620) ou au lien suivant :

[https://physique.cmaisonneuve.qc.ca/Formulaire-Demande\\_report\\_examen.pdf](https://physique.cmaisonneuve.qc.ca/Formulaire-Demande_report_examen.pdf)

Vous devrez joindre au formulaire une copie des pièces justificatives, et remettre le formulaire complété au coordonnateur.

Dans les jours qui suivent, votre professeur ou votre professeure vous avisera de la décision concernant le report de l'examen, ainsi que de la date de l'examen si le droit de report a été accordé.

Prenez note que toute pièce justificative fera l'objet d'une vérification officielle.

### • Politique de reprise d'examens du département de physique

Tous les examens de reprise en physique accordés ont lieu le 15<sup>e</sup> mardi de de la session pendant la pause commune (12h à 2h).